

## **FONDATION ACTION ENFANCE**

Siège Social : 28 Rue de Lisbonne  
75008 Paris

Siren : 428 433 668  
APE : 8790A

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

# FONDATION ACTION ENFANCE

Siège Social : 28 Rue de Lisbonne  
75008 Paris

Siren : 428 433 668  
APE : 8790A

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux membres du Conseil d'administration

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Action Enfance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié :

- La présentation d'ensemble des comptes annuels notamment pour ce qui concerne l'exhaustivité de la compilation des comptabilités autonomes des établissements pour l'élaboration des comptes annuels
- Les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note 4 et 5 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier adressés aux membres du Conseil d'administration.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 16 juin 2023

**LEO JEGARD & ASSOCIES**

Représenté par,

**Thibault DAVID**

Associé

---

Jégard Créatis



# COMPTES ANNUELS



# 1. BILAN

## ACTIF

ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	552 887	474 546	78 341	106 792
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 235 872	941 596	294 276	312 857
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	5 643 209		5 643 209	5 261 086
Constructions	44 320 941	19 395 159	24 925 781	19 951 925
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 325 743	1 059 905	265 839	264 562
Autres immobilisations corporelles	30 433 270	19 143 031	11 290 239	9 459 898
Immobilisations corporelles en cours	4 635 158		4 635 158	10 022 978
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés</b>				
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés	4 551 240		4 551 240	3 448 762
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	3 000 000		3 000 000	3 000 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	105 282		105 282	88 905
<b>TOTAL I</b>	<b>95 803 603</b>	<b>41 014 238</b>	<b>54 789 366</b>	<b>51 917 764</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes	86 126		86 126	103 246
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 845 212	326 896	9 518 316	8 345 707
Créances reçues par legs ou donations	1 691 867		1 691 867	1 350 352
Autres créances	1 619 893		1 619 893	225 819
Valeurs mobilières de placement	31 423 425	275	31 423 150	31 203 255
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	4 301 707		4 301 707	4 816 199
Charges constatées d'avance	303 582		303 582	180 037
<b>TOTAL II</b>	<b>49 271 811</b>	<b>327 171</b>	<b>48 944 641</b>	<b>46 224 615</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecart de conversion Actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>145 075 415</b>	<b>41 341 408</b>	<b>103 734 006</b>	<b>98 142 379</b>

## PASSIF

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	25 764 875	25 764 875
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	7 119 122	6 694 193
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	2 865 917	2 440 988
Autres réserves		
Report à nouveau	40 354 300	39 096 800
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-1 549 108	-3 224 442
Excédent ou déficit de l'exercice	501 674	1 682 429
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-978 188	1 894 510
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>73 739 971</b>	<b>73 238 297</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	633 153	571 695
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
<b>TOTAL I</b>	<b>74 373 124</b>	<b>73 809 992</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 769 320	4 272 937
Fonds dédiés	676 631	484 714
<b>TOTAL II</b>	<b>6 445 952</b>	<b>4 757 651</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	1 306 168	1 607 708
Provisions pour charges	1 972 541	2 534 390
<b>TOTAL III</b>	<b>3 278 709</b>	<b>4 142 098</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	8 632 502	4 919 061
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commande		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 378 773	1 504 339
Dettes des legs ou donations	473 787	526 176
Dettes fiscales et sociales	7 148 437	6 728 638
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	416 474	333 911
Autres dettes	1 537 926	1 420 513
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	48 324	
<b>TOTAL IV</b>	<b>19 636 221</b>	<b>15 432 638</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>103 734 006</b>	<b>98 142 379</b>



**COMPTE DE RESULTAT**

PRODUITS	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>		
<b>Ventes de biens et de services</b>		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestation de service	35 012	19 521
<i>dont parrainages</i>		
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	58 969 727	55 147 727
<i>dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	58 966 727	55 143 938
Versements des fondateurs ou conso de la dot consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	5 361 116	5 365 141
<i>Mécénats</i>	200 000	
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	4 882 272	2 941 561
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	591 175	319 297
Utilisations des fonds dédiés	76 092	35 379
Autres produits	599 197	634 459
<b>TOTAL I</b>	<b>70 714 589</b>	<b>64 463 086</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	16 277 790	14 777 618
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 199 721	3 798 408
Salaires et traitements	31 742 704	28 387 978
Charges sociales	13 041 680	11 914 195
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 789 762	4 225 530
Report en fonds dédiés	268 009	214 290
Autres Charges	831 370	796 707
<b>TOTAL II</b>	<b>71 151 036</b>	<b>64 114 726</b>
<b>1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-436 447</b>	<b>348 359</b>

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	858 631	571 882
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>858 631</b>	<b>571 882</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	17	113
Intérêts et charges assimilées	141 181	115 986
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>141 198</b>	<b>116 099</b>
<b>2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>717 433</b>	<b>455 783</b>
<b>3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>280 986</b>	<b>804 142</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	19 867	10 147
Sur opérations en capital	131 314	866 434
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	719 740	1 009 374
<b>TOTAL V</b>	<b>870 921</b>	<b>1 885 955</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	109 173	97 177
Sur opérations en capital	541 059	320 790
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	0	589 701
<b>TOTAL VI</b>	<b>650 232</b>	<b>1 007 668</b>
<b>4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>220 689</b>	<b>878 287</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>72 444 141</b>	<b>66 920 923</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>71 942 467</b>	<b>65 238 493</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>501 674</b>	<b>1 682 429</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	186 417	326 181
Prestations en nature	26 032	79 218
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>212 449</b>	<b>405 399</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	186 417	326 181
Prestations	26 032	79 218
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>212 449</b>	<b>405 399</b>

Il est précisé que dans la ligne « concours publics et subvention octroyés » ceux-ci correspondent à des concours publics provenant des départements.

### 3. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

#### 3.1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Les annexes aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont présentées ci-après. Ces comptes annuels sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan 103 734 006 €
- Total du compte de résultat (charges) 71 942 467 €
- Résultat de l'exercice (excédent) 501 674 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fondation.

##### 3.1.1 PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

###### 3.1.1.1.1 PLUSIEURS EVENEMENTS SONT A NOTER SUR L'ANNEE 2022 :

- La Fondation lauréate de deux appels à projet :
  - Département du Finistère pour la construction de 2 villages d'enfants (2\*36 places)
  - Département de la Vendée pour la construction de 2 village d'enfants (2\*30 places)
- Poursuite du développement des villages existants avec l'ouverture de nouveaux dispositifs ou l'augmentation de capacité de dispositifs existants pour répondre aux besoins:
  - Villabé : ouverture du service de placement à domicile en février 2022
  - Amilly : création de 9 places supplémentaires à partir de septembre 2022
  - Indre et Loire :
    - Création de 4 places supplémentaires sur le suivi complexe
    - Création de 8 mesures supplémentaires de placement à domicile à compter d'octobre 2022
- Village de Boissettes : Installation des enfants dans les modulaires, achèvement de la démolition du village et début des travaux de construction avec la signature du CPI en décembre 2022
- Etablissement Le Phare : Livraison et emménagement dans les appartements acquis en VEFA à Mennecy.
- Lancement du dispositif Agile et de la formation EF financés sur les fonds propres de la Fondation
- Déploiement du logiciel Sllage de gestion du dossiers des enfants
- Signature de deux emprunts à hauteur de 15,7 m€ pour le financement de la construction du village de Chinon (emprunt de 7,2 m€) et du village de Boissettes (emprunt de 8,5 m€)

###### 3.1.1.1.2 RESULTAT COMPTABLE :

Le résultat comptable 2022 de la Fondation est un excédent de 502 K€, en recul de 1 181 K€ par rapport au résultat 2021.

Cette baisse par rapport à 2021 s'explique principalement par une forte diminution du résultat des établissements (- 2 909 K€) compensée par les produits des legs et assurance vie en progression de 1 941 K€ et un résultat financier en progression de 262 K€ tiré par la hausse des taux intervenue en 2022.

La baisse du résultat des établissements sous gestion contrôlée s'explique principalement par les impacts de la prime Ségur mise en place à compter du mois d'avril 2022 et de la hausse du point de la convention collective 51 à hauteur de 3% à compter du 1er juillet 2022, mesures n'ayant pas fait l'objet de dotation par certains départements. Hors ces impacts, le résultat des établissements sous gestion contrôlée s'établirait à +595 K€.

D'autre part, les charges des établissements ont également été significativement impactées de la hausse significative de l'inflation non reflétée dans les budgets acceptés des départements et donc des produits de tarification : ainsi, la hausse des prix à la consommation s'est élevée à 5,2 % en moyenne annuelle sur l'ensemble de 2022 (source INSEE). Pour rappel, l'inflation moyenne était de 1,6 % en 2021.

Cette hausse de l'inflation résulte d'une accélération des prix de l'énergie (+ 23,1 % après + 10,5 % en 2021) et de l'alimentation (+ 6,8 % après + 0,6 %), et dans une moindre mesure des produits manufacturés et des services, qui ont progressé de 3 % (source INSEE).

### 3.1.1.1.3 RESULTAT EFFECTIF GLOBAL :

<b>RESULTAT EFFECTIF GLOBAL</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
RESULTAT COMPTABLE	501 674	1 682 429
Reprise du résultat antérieur	-168 077	-667 310
<b>EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL</b>	<b>333 598</b>	<b>1 015 119</b>
Dont résultat effectif sous gestion propre	1 479 863	-212 081
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	-1 146 265	1 227 200

Il est à souligner que dans le résultat effectif global, la part sous gestion contrôlée de -1 146 265 euros a vocation à être reprise par les départements financeurs à compter de l'exercice 2024, avec pour impact une hausse des produits de la tarification. A ce titre, ce montant ne constitue pas des fonds propres pérennes pour la Fondation Action Enfance.

### 3.1.2 DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL DE LA FONDATION

La Fondation ACTION ENFANCE a pour mission d'accueillir, protéger et éduquer des jeunes en danger, de l'enfance à la vie adulte. Elle leur offre un cadre stable, éducatif et protecteur, favorisant le maintien des liens fraternels dans le respect de leur histoire familiale, pour se construire et devenir des adultes autonomes et responsables, capables de trouver leur place dans la société.

La Fondation s'appuie sur 5 principes d'action :

- Un accueil de type familial : en partageant le quotidien, en offrant un cadre de vie de qualité et à taille humaine, en favorisant une relation éducative permanente et privilégiées et en accueillant ensemble des frères et sœurs ;
- Une réponse, dans la durée, aux besoins des enfants et des jeunes ;
- Une prise en charge par des équipes éducatives de professionnels engagés ;
- Un accueil dans des établissements ouverts sur leur environnement ;
- Un accueil agissant dans le cadre institutionnel.

La Fondation bénéficie de la générosité du public qui, en complément des budgets de fonctionnement des établissements pris en charge par les Conseils départementaux partenaires, lui permet de financer :

- La construction ou la rénovation de ses structures d'accueil afin de fournir aux enfants un cadre de vie de qualité ;
- Ses activités à l'étranger
- Ses actions sociales à travers le service « Action + ».
- Des activités culturelles, sportives ou de loisir, des prises en charge médicales et, plus généralement, des actions non financées par les Conseils départementaux.
- Les actions nécessaires à son fonctionnement et à la professionnalisation de la prise en charge éducative.

La Fondation accueille les enfants au sein de 15 villages d'enfants et d'adolescents. La capacité d'accueil autorisée est de 1006 places tout dispositif d'accueil confondu au 31/12/2022.

### 3.1.3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### 3.1.3.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- Du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- De la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, dit M22bis.

### **Contributions volontaires en nature**

La Fondation évalue et comptabilise les contributions volontaires en nature d'après les principes suivants :

- Les mises à disposition gratuite de biens sont évaluées en fonction de leurs coûts de location ;
- Les dons en nature sont inscrits pour le prix de revient du produit donné ;
- Les prestations sont inscrites pour la valeur d'une prestation équivalente.

#### **3.1.3.2 DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES**

Néant.

#### **3.1.3.3 PRINCIPALES METHODES UTILISEES**

##### **A. AGREGATION DES COMPTES ANNUELS**

La Fondation gère des établissements dont la gestion est contrôlée et une activité propre dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité autonome. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une agrégation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à la Fondation sont éliminées. Il s'agit essentiellement des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de siège refacturés aux établissements.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat comptable global de la Fondation résulte de la compensation entre les excédents de certains établissements ou services avec les déficits d'autres établissements ou services. Compte tenu des modalités de financement desdits établissements et de leur indépendance budgétaire et administrative, les résultats des établissements ne sont pas économiquement compensables. A cette fin, le tableau du paragraphe 3.2.2.2 présente les composants, établissement par établissement, du résultat global de la Fondation.

##### **B. REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

Aucun membre du Conseil d'Administration ne perçoit de rémunération.

##### **C. DEPRECIATION DES POSTES D'ACTIF**

Les postes de l'actif sont dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **3.1.4 INFORMATIONS POSTERIEURES A LA CLOTURE**

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

## 3.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.2.1 ACTIF

#### 3.2.1.1 TABLEAUX DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

##### A. IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Virement de poste à poste	Valeur brute fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement	527 184			615	527 800
Frais d'évaluation	25 088				25 088
Frais de recherche et de développement					0
Logiciel	1 118 363	111 030		6 480	1 235 872
Donations temporaires d'usufruit					0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					0
Autres immobilisations incorporelles					0
Immobilisations incorporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>1 670 634</b>	<b>111 030</b>	<b>0</b>	<b>7 095</b>	<b>1 788 760</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	5 261 086	3 658	0	378 466	5 643 209
Constructions	38 626 065	493 522	1 972 302	7 173 656	44 320 941
Installations techniques matériel et outillage	1 266 999	133 674	74 930		1 325 743
Autres immobilisations corporelles	28 440 111	1 554 786	1 755 884	2 194 258	30 433 270
Immobilisations corporelles en cours	10 022 978	4 456 972	91 317	-9 753 474	4 635 158
Avances et acomptes	0				0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 448 762	2 531 144	1 428 665		4 551 240
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>87 066 000</b>	<b>9 173 756</b>	<b>5 323 099</b>	<b>-7 095</b>	<b>90 909 562</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations et créances rattachées	0				0
Autres titres immobilisés	3 000 000				3 000 000
Prêts	0				0
Autres	88 905	55 295	38 918		105 282
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>3 088 905</b>	<b>55 295</b>	<b>38 918</b>	<b>0</b>	<b>3 105 282</b>
<b>TOTAL ( I+II+III )</b>	<b>91 825 539</b>	<b>9 340 081</b>	<b>5 362 017</b>	<b>0</b>	<b>95 803 603</b>

Les actifs immobilisés sont de 95 804 K€ au 31/12/2022 contre 91 826 K€ au 31/12/2021, soit une variation de 3 978 K€. Cette variation s'explique essentiellement par :

- L'acquisition du logiciel SILAGE pour l'ensemble des établissements (+118 K€)
- Le changement des fenêtres du Siège (+105 K€)
- La destruction de l'ancien village de l'établissement de Boissettes (-2 580 K€)
- La mise au rebut d'une partie de la valeur des installations de modulaires non transférable pour l'établissement de Sablons (-583 K€)
- Le renouvellement et l'acquisition de matériel, de mobilier et de divers travaux (+659 K€)
- Le renouvellement et l'acquisition de matériel et mobilier d'hébergements (+249 K€)
- Le renouvellement et l'acquisition de nouveaux véhicules (+416 K€)
- Le renouvellement et l'acquisition de matériel informatique (+57 K€)
- Le renouvellement et l'acquisition de nouveaux équipements de loisirs (+69 K€)
- La variation des acquisitions et des cessions des biens reçus par legs ou donations (+1 102 K€)

- La variation des immobilisations corporelles en cours durant l'année (+4 366 K€), dont le détail est présenté ci-dessous.

## B. DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS EN COURS

Détail immobilisations en cours	Solde début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Activation	Solde fin d'exercice
Construction immobilière	9 923 063	3 642 059	78 693	9 228 337	4 258 091
Aménagements intérieurs/extérieurs	80 812	610 963	0	518 657	173 118
Autres	19 104	203 950	12 624	6 480	203 950
<b>TOTAL</b>	<b>10 022 978</b>	<b>4 456 972</b>	<b>91 317</b>	<b>9 753 474</b>	<b>4 635 158</b>

## C. AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	Amortissements début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Virement de poste à poste	Amortissements fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement	433 452	26 032			459 484
Frais d'évaluation	12 028	3 034			15 063
Frais de recherche et de développement					0
Logiciel	805 505	136 091			941 596
Donations temporaires d'usufruit					0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					0
Immobilisations incorporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>1 250 986</b>	<b>165 157</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 416 143</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					0
Terrains					0
Constructions	18 674 140	2 362 405	1 643 655	2 270	19 395 159
Installations techniques matériel et outillage	1 002 436	120 662	63 194		1 059 905
Autres immobilisations corporelles	18 980 213	1 720 300	1 555 212	-2 270	19 143 031
Immobilisations corporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					0
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>38 656 790</b>	<b>4 203 367</b>	<b>3 262 062</b>	<b>0</b>	<b>39 598 095</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					0
Participations et créances rattachées					0
Autres titres immobilisés					0
Prêts					0
Autres					0
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ( I+II+III )</b>	<b>39 907 775</b>	<b>4 368 524</b>	<b>3 262 062</b>	<b>0</b>	<b>41 014 238</b>

Les durées d'amortissement pratiquées sont présentées dans le tableau ci-après :

Nature d'immobilisation	Durée d'amortissement en années
Structures et ouvrages assimilés	20 à 50
Toitures et ouvrages assimilés	20 à 30
Autres extérieurs	7 à 25
Aménagement-agencement-installations	5 à 7
Installations techniques	5 à 7
Autres intérieurs	20 à 30
Petit matériel technique	7 à 15
Matériel hébergement	4
Matériel hébergement de collectivité	5
Literie lingerie	3
Petit matériel hébergement	5
Outillage	5
Matériel de transport	5 à 6
Autres matériel de transport	2
Matériel de bureau	5
Matériel informatique	3
Mobilier de bureau	10
Mobilier hébergement	5

### 3.2.1.2 TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

TITRES	VALEUR D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2022	PLUS VALUE LATENTE	MOINS VALUE LATENTE	PROVISION AU 31/12/2021	DOTATION 2022	REPRISE 2022	PROVISION AU 31/12/2022
<b>I - PLACEMENT HSBC</b>								
Monétaires								-
Obligations								-
Actions								-
Autres								-
HSBC monétaire sécurité								-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées	28 613	28 613						-
<b>TOTAL I</b>	<b>28 613</b>	<b>28 613</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>II - PLACEMENT BNP PARIBAS</b>								
Actions								-
Obligations	17 431	15 586		1 845				-
Fonds mixtes	-							-
Monétaires	16 988	16 713		275	258	17		275
Produits alternatifs	642	703	61					-
s/total	35 061	33 002	61	2 120	258	17	-	275
Liquidités gérées	1 556	1 556						-
<b>TOTAL II</b>	<b>36 617</b>	<b>34 558</b>	<b>61</b>	<b>2 120</b>	<b>258</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>275</b>
<b>III - PLACEMENT AG2R LA M</b>								
Placements monétaires								-
Obligations								-
Actions								-
OPCVM divers								-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées								-
<b>TOTAL III</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>IV-COMPTES A TERME</b>								
AXA VALOR CAPITALISATION	229 426	229 426						
AXA AMADEO CAPI	2 665 917	2 665 917						
NSM VIE HOICHE PATRIMOINE	-	-						
AG2R LA MONDIALE	6 620 208	6 620 208						
DEXIA EPARGNE-AEP	5 565 004	5 565 004						
CREDIT MUTUEL ARKEA-VIE+	2 567 614	2 567 614						
HSBC ASSURANCES	2 875 508	2 875 508						
CARDIF ASS.VIE (BNP) 20/10/14	3 515 338	3 515 338						
CARDIF ASS.VIE (BNP) 18/07/2017	3 294 661	3 294 661						
CREDIT LYONNAIS	2 000 000	2 000 000						
CAISSE D'EPARGNE	2 000 000	2 000 000						
s/total	31 333 677	31 333 677						
Intérêts courus Nets	-	-						
<b>TOTAL IV</b>	<b>31 333 677</b>	<b>31 333 677</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>V - AUTRES</b>								
V.M.P. CCO	15 372	15 372						
V.M.P. BNP PARIBAS	9 146	9 146						
<b>TOTAL V</b>	<b>24 518</b>	<b>24 518</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>31 423 426</b>	<b>31 421 367</b>	<b>61</b>	<b>2 120</b>	<b>258</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>275</b>



### 3.2.1.3 ETAT DES CREANCES

NATURE	TOTAL	-1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Avances et acomptes sur commandes	86 126	86 126		
Prix de journée à recevoir	9 845 212	9 845 212		
Créances reçues par legs ou donations	1 691 867	1 691 867		
Autres créances	1 619 893	1 619 893		
Charges constatées d'avance	303 582	303 582		
<b>Total des créances</b>	<b>13 546 680</b>	<b>13 546 680</b>	-	-

### 3.2.1.4 ETAT DES PROVISIONS SUR CREANCES

NATURE	PROVISION AU 31/12/2021	DOTATION 2022	REPRISE 2022	PROVISION AU 31/12/2022
Provision sur autres créances et Autres prêts	324 960	1 936		326 896
<b>Total des provisions sur créances</b>	<b>324 960</b>	<b>1 936</b>	-	<b>326 896</b>

### 3.2.2 PASSIF

#### 3.2.2.1 TABLEAU DETAILLE DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>FONDS PROPRES</b>								
<b>Fonds propres/fonds associatifs sans droit de reprise</b>								
Statutaires	5 053 367							5 053 367
Complémentaires	20 711 508							20 711 508
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables								
<b>Fonds propres/ fonds associatifs avec droit de reprise</b>								
Statutaires								
Complémentaires								
<b>Ecarts de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité	6 694 193	424 929						7 119 122
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>2 440 988</i>	<i>424 929</i>						<i>2 865 917</i>
Autres								
<b>Report à nouveau</b>	<b>39 096 800</b>	<b>1 257 500</b>	<b>-627 331</b>					<b>40 354 300</b>
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>-3 224 442</i>	<i>1 675 333</i>						<i>-1 549 108</i>
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>1 682 429</b>	<b>-1 682 429</b>	<b>627 331</b>	<b>501 674</b>	<b>674 505</b>			<b>501 674</b>
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>1 894 510</i>	<i>-1 894 510</i>		<i>-978 188</i>				<i>-978 188</i>
<b>Autres fonds propres/fonds associatifs</b>								
Avances conditionnées								
Autres : à préciser								
<b>Foonds associatifs avec droit de reprise</b>								
Apports								
Legs et donations								
RAN des activités SMS sous gestion contrôlée								
<b>SITUATION NETTE ( I )</b>	<b>73 238 297</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>501 674</b>	<b>674 505</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>73 739 971</b>
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement	571 695			108 708		47 250		633 153
Provisions réglementées								
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>571 695</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>108 708</b>	<b>0</b>	<b>47 250</b>	<b>0</b>	<b>633 153</b>
<b>TOTAL ( I+II )</b>	<b>73 809 992</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>610 383</b>	<b>674 505</b>	<b>47 250</b>	<b>0</b>	<b>74 373 124</b>
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation								
- financière								
- exceptionnelle								

3.2.2.2 TABLEAU DE VENTILATION DU RESULTAT 2022

Etablissements	Résultat comptable	Résultat sous Gestion Libre	DONT RESULTATS TIERS FINANCEURS				Reprise de résultat (4)	Résultat Effectif sous Gestion Contrôlée (1) + (4)
			Résultat Comptable Tiers financeurs (1)	Amortissements comptables différés (2)	Non financé (Provision CP) (3)	Financé (1)+ (2) +(3)		
Siège	- 920 605	- 920 605						
Action sociale	- 982 839	- 982 839						
Communication	6 029 037	6 029 037						
La Chatellenie	- 96 254	- 96 254						
<b>S/TOTAL</b>	<b>4 029 339</b>	<b>4 029 339</b>	<b>-</b>					
Chinon	- 551 132	- 328 433	- 222 699	-	28	- 222 671	5 465	- 217 234
Bar Le Duc	31 174	80 954	112 128	91 888	79 133	- 58 893	15 069	127 197
Soissons	- 448 478	- 162 509	- 285 968		- 57 594	- 228 374	66 593	- 219 375
Bréviandes	204 806	62 604	267 410	-	2 064	269 474		267 410
La Boisserelle	- 322 422	- 198 546	- 123 876	15 650	18 659	- 158 185		- 123 876
Amboise	- 194 340	- 288 013	93 673		7 933	101 607	- 193 415	- 99 742
Monts sur Guesnes	- 25 248	99 781	74 533		45 265	119 798		74 533
Cesson	- 365 945	- 202 611	- 163 334	9 513	29 997	- 142 850	- 133 804	- 297 138
Clairefontaine	- 455 599	- 167 503	- 288 096	1 506	83 784	- 373 386		- 288 096
Clairefontaine - MAPES	- 4 469	4 505	36		9 081	- 9 045		36
Sablons	- 730 798	- 436 477	- 294 321	9 370	79 551	- 205 400		- 294 321
Le Phare	341 829	26 975	368 804		38 008	330 796	- 68 249	300 555
Amilly	- 308 700	- 149 013	- 159 687	1 408	126 906	- 34 189	94 446	- 65 241
Pocé	- 322 754	- 222 555	- 100 199		33 459	- 66 740	45 819	- 54 380
Pocé - ERPE	3 185	2 997	6 182		7 110	- 928		6 182
La Chatellenie	70 955	-	70 955		15 306	86 260		70 955
Villabé	- 278 080	- 84 853	- 193 228		50 155	- 243 382		- 193 228
Villabé - Méristème	68 571	1 893	70 465		73 687	- 3 223		70 465
Ballancourt	- 240 220	- 29 254	- 210 965		39 530	- 250 496		- 210 965
<b>S/ total Etablissements</b>	<b>3 527 665</b>	<b>2 549 476</b>	<b>978 188</b>	<b>110 596</b>	<b>1 042</b>	<b>- 1 089 826</b>	<b>- 168 077</b>	<b>- 1 146 265</b>
<b>TOTAL</b>	<b>501 674</b>	<b>1 479 863</b>	<b>978 188</b>	<b>110 596</b>	<b>1 042</b>	<b>- 1 089 826</b>	<b>- 168 077</b>	<b>- 1 146 265</b>

### 3.2.2.3 ETAT DES PROVISIONS

<b>PASSIF</b>					
	PROVISION AU 31/12/2021	DOTATION 2022	REPRISE 2022	VIREMENT POSTE A POSTE	PROVISION AU 31/12/2022
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>					
Autres provisions pour risques divers	1 607 708	418 200	719 740		1 306 168
<b>S/total provision pour risques et charges</b>	<b>1 607 708</b>	<b>418 200</b>	<b>719 740</b>	<b>-</b>	<b>1 306 168</b>
Provision indemnités départ à la retraite	2 534 390		561 849		1 972 541
<b>TOTAL</b>	<b>4 142 098</b>	<b>418 200</b>	<b>1 281 589</b>	<b>-</b>	<b>3 278 709</b>

<b>ACTIF</b>					
Provision sur autres prêts					-
Provision pour dépréciations des titres	258	17			275
Provision pour dépréciations des créances	324 960	1 936			326 896
<b>TOTAL</b>	<b>325 218</b>	<b>1 953</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>327 171</b>

#### Provision pour risques

La provision pour risques divers comprend principalement :

- Une provision établie en fonction des actions prud'homales en cours à la clôture de l'exercice ;
- Une provision en lien avec le risque sur les entretiens professionnels.

Les dotations/reprises de provisions pour risques sont comprises dans le résultat exceptionnel.

#### Provision pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour départ à la retraite a été calculée sur la base d'un départ à la retraite à 65 ans pour tenir compte de la législation en vigueur. Le taux d'actualisation pris en compte est de 3,76%. Comme en 2021, il a été retenu une probabilité de présence à l'âge de la retraite par tranche d'âge et par catégorie professionnelle. Le taux de charges appliqué a été différencié entre le taux de charges sur les cadres et le taux de charges sur les non-cadres. Le taux de revalorisation des salaires appliqué est de 1% pour les non-cadres et 2% pour les cadres.

La provision pour départ à la retraite s'élève à 1 973 K€ au 31 décembre 2022.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

### 3.2.2.5 TABLEAU DES FONDS REPORTES

FONDS REPORTES	Solde début exercice	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs	4 272 937	3 601 619	2 105 236		5 769 320
<b>TOTAL</b>	<b>4 272 937</b>	<b>3 601 619</b>	<b>2 105 236</b>		<b>5 769 320</b>

### 3.2.2.6 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>Subventions d'exploitation</b>							
Projet 1 / Stage	10 000					10 000	10 000
Projet 2 / Soutien scolaire	10 000				-10 000	0	
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>							
Dons manuels (à préciser)	464 714	268 009	76 092		10 000	666 631	21 192
<b>Total</b>	<b>484 714</b>	<b>268 009</b>	<b>76 092</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>676 631</b>	<b>31 192</b>

### 3.2.2.7 ETAT DES DETTES

NATURE	TOTAL	- de 1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts bancaires	8 632 502	324 508	1 802 440	6 505 553
Autres dettes financières				
Fournisseurs et charges à payer	1 378 773	1 378 773		
Dettes des legs ou donations	473 787	473 787		
Organismes sociaux et fiscaux	7 148 437	7 148 437		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	416 474	416 474		
Dettes diverses	1 537 926	1 537 926		
Produits constatés d'avance	48 324	48 324		
<b>Total</b>	<b>19 636 221</b>	<b>11 328 228</b>	<b>1 802 440</b>	<b>6 505 553</b>

### 3.2.2.8 ETAT DES LEGS

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	2 515 524
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	3 795 073
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 331 576
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	2 105 236
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 263 519
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	3 601 619
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	<b>4 882 272</b>

### 3.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

#### 3.3.1 ETAT DES EFFECTIFS

Effectif moyen en Equivalent Temps Plein	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Cadres	125	114	11
Non Cadres	855	901	-46
<b>Total</b>	<b>980</b>	<b>1015</b>	<b>-35</b>

Changement des modalités de calculs des ETP sur 2022 basé désormais sur la DSN.

#### 3.3.2 AUTRES INFORMATIONS

##### ENGAGEMENTS RECUS

Le montant des legs dévolus à la Fondation au 31.12.2022 et non encore acceptés s'élève à 1 310 K€.

##### ENGAGEMENTS DONNES

- Au titre d'un prêt en 2008 à hauteur de 2 200 K€ contractés pour les investissements de Bar le Duc, la Fondation s'est engagée pendant toute la durée du prêt, à ne consentir, pour toute sûreté de dette d'emprunt présente ou future ou pour sûreté de tout engagement de garantie souscrit par lui ou sur son ordre envers qui que ce soit, présent ou futur, aucune hypothèque, aucun nantissement, gage ou droit quelconque sur le bien financé uniquement, sans l'accord préalable de la banque.  
Le montant total restant à rembourser au 31 décembre 2022 est de 50 K€.
- Au titre d'un prêt en 2021 à hauteur de 5 800 K€ contractés pour les investissements de Sablons, la Fondation s'est engagée pendant toute la durée du prêt, à nantir à hauteur de 1 740 K€ son contrat de capitalisation HSBC PRIVATE Capitalisation.  
Le montant total restant à rembourser au 31 décembre 2022 est de 5 573 K€.
- Au titre d'un prêt en 2022 à hauteur de 8 500 K€ contractés pour les investissements de Boissettes, la Fondation s'est engagée pendant toute la durée du prêt, à affecter en hypothèque conventionnelle en premier rang et sans concurrence le village de Boissettes, à hauteur de 110% du montant de l'emprunt.  
Le montant total de l'emprunt débloqué au 31 décembre 2022 est de 1 540 K€. Le solde sera versé au plus tard en décembre 2024.
- Au titre d'un prêt en 2022 à hauteur de 7 200 K€ contractés pour les investissements de Chinon, la Fondation s'est engagée pendant toute la durée du prêt, à affecter en hypothèque conventionnelle en premier rang et sans concurrence le village de Chinon, à hauteur de 110% du montant de l'emprunt.  
Le montant total de l'emprunt débloqué au 31 décembre 2022 est de 1 470 K€. Le solde sera versé au plus tard en septembre 2024.

##### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

- Prestations en nature : 26 K€  
En 2022, la Fondation a bénéficié :
  - D'une prestation, à titre gracieux, pour la préparation d'une soirée d'une valeur de 9 K€ ;
  - D'une prestation, à titre gracieux, pour la conception et réalisation d'une salle de multimédia d'une valeur de 17 K€.
- Dons en nature : 186 K€  
En 2022, la Fondation a bénéficié :
  - De la mise à disposition gratuite de matériels par des entreprises, valorisée à 125 K€
  - De la mise à disposition gratuite de véhicules par une entreprise, valorisée à 9 K€
  - D'une réduction sur la mise à disposition de salles par des entreprises, valorisée à 21 K€
  - Du don de séjours de vacances par une entreprise, valorisé à 16 K€
  - De divers dons en nature d'une valeur de 15 K€

#### HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés en 2021 au cabinet Jegard-Créatis s'élèvent à 47 736 € TTC au titre de leur mission légale de commissariat aux comptes.

#### REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES

Le montant global cumulé des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles est égal à zéro.

#### 4. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>11 379 861</b>	<b>11 379 861</b>	<b>8 918 321</b>	<b>8 918 321</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	5 361 116	5 361 116	5 365 141	5 365 141
- Legs, donations et assurances vie	4 882 272	4 882 272	2 941 561	2 941 561
- Mécénat	200 000	200 000		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	936 474	936 474	611 618	611 618
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>707 547</b>		<b>1 490 825</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	707 547		1 490 825	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>58 969 727</b>		<b>55 147 727</b>	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>1 310 915</b>		<b>1 328 671</b>	
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>76 092</b>	<b>76 092</b>	<b>35 379</b>	<b>35 379</b>
<b>TOTAL</b>	<b>72 444 141</b>	<b>11 455 953</b>	<b>66 920 923</b>	<b>8 953 699</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>66 539 098</b>	<b>5 796 296</b>	<b>59 608 584</b>	<b>5 007 340</b>
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	66 141 733	5 398 931	59 220 469	4 619 225
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	133 170	133 170	126 499	126 499
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	264 194	264 194	261 615	261 615
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>3 292 652</b>	<b>3 292 652</b>	<b>3 228 992</b>	<b>3 228 992</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 292 652	3 292 652	3 228 992	3 228 992
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 424 491</b>	<b>1 424 491</b>	<b>1 164 814</b>	<b>1 130 409</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>418 217</b>		<b>1 021 814</b>	
<b>5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>268 009</b>	<b>268 009</b>	<b>214 290</b>	<b>214 290</b>
<b>TOTAL</b>	<b>71 942 467</b>	<b>10 781 448</b>	<b>65 238 493</b>	<b>9 581 030</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>501 674</b>	<b>674 505</b>	<b>1 682 429</b>	<b>-627 331</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>212 449</b>	<b>212 449</b>	<b>405 399</b>	<b>405 399</b>
Bénévolat				
Prestations en nature	26 032	26 032	79 218	79 218
Dons en nature	186 417	186 417	326 181	326 181
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>212 449</b>	<b>212 449</b>	<b>405 399</b>	<b>405 399</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>169 959</b>	<b>169 959</b>	<b>324 319</b>	<b>324 319</b>
Réalisées en France	169 959	169 959	324 319	324 319
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>42 490</b>	<b>42 490</b>	<b>81 080</b>	<b>81 080</b>
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>212 449</b>	<b>212 449</b>	<b>405 399</b>	<b>405 399</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



## 5. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>5 796 296</b>	<b>5 007 340</b>	<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>11 379 861</b>	<b>8 918 321</b>
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	5 398 931	4 619 225	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	5 361 116	5 365 141
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	4 882 272	2 941 561
- Actions réalisées par l'organisme	133 170	126 499	- Mécénats	200 000	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	264 194	261 615	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	936 474	611 618
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>3 292 652</b>	<b>3 228 992</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 292 652	3 228 992			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 424 491</b>	<b>1 130 409</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>10 513 438</b>	<b>9 366 741</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>11 379 861</b>	<b>8 918 321</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>268 009</b>	<b>214 290</b>	<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>76 092</b>	<b>35 379</b>
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>674 505</b>	<b>0</b>	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>-</b>	<b>627 331</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 455 953</b>	<b>9 581 030</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 455 953</b>	<b>9 581 030</b>

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>4 691 135</b>	<b>9 171 980</b>
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	674 505	- 627 331
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	150 358	- 3 853 514
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>5 515 999</b>	<b>4 691 135</b>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>169 959</b>	<b>324 319</b>	Bénévolat	-	405 399
Réalisées en France	169 959	324 319	Prestations en nature	26 032	79 218
Réalisées à l'étranger	-	-	Dons en nature	186 417	326 181
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>42 490</b>	<b>81 080</b>			
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>212 449</b>	<b>405 399</b>	<b>TOTAL</b>	<b>212 449</b>	<b>405 399</b>

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>464 714</b>	<b>285 803</b>
(-) Utilisation	76 092	35 379
(+) Report	268 009	214 290
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>656 632</b>	<b>464 714</b>

## 6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES ET DU CROD

### 6.1 METHODE DE CONSTRUCTION DU CER ET DU CROD

Les rubriques du CER et le CROD sont établis à partir d'un retraitement par destination des charges et par origine (Générosités du public/non-issu de la Générosité du public) et des produits issus du compte de résultat.

Le CER 2022 utilise une répartition des coûts indirects entre les différentes rubriques d'emplois (missions sociales/frais de recherche de fonds/frais de fonctionnement) financées par les ressources issues de la générosité du public. Ces différentes clés de répartition utilisées pour répartir les coûts indirects ont été validées par le Conseil d'administration du 27 avril 2021 en conformité fait avec l'engagement pris lors du contrôle de la Cour des Comptes.

Les charges auxquelles s'appliquent ces clés de répartition sont les suivantes (uniques charges faisant l'objet d'une répartition indirecte dans les rubriques d'emplois du CER et du CROD (colonne « dont générosité du public ») :

- La communication institutionnelle dont l'objectif principal vise à faire la promotion de la mission de la Fondation et plus largement de la protection de l'enfance ;
- Les campagnes de communication qui ont pour objectif d'être centrées sur le projet éducatif ;
- Le magazine « Grandir ensemble » qui rend compte de manière régulière des missions de la Fondation et de l'actualité des Villages d'Enfants et d'Adolescents. Il permet de mettre en valeur le travail de réflexion et d'innovation des équipes ainsi que la participation de la Fondation à la promotion de la Protection de l'Enfance en France ;

- Le site internet de la Fondation qui lui assure une certaine visibilité en donnant à connaître ses missions, son organisation et ses activités, suivre son actualité et ses besoins. Il sert également de ressource d'informations sur le secteur de la protection de l'enfance, permettant aux internautes de se documenter sur le sujet ou rechercher une information.

## 6.2 ANALYSE DES RESSOURCES TOTALES ISSUES DU CROD

A fin 2022, les ressources de la Fondation ont représenté 72 444 K€, elles ont été affectées aux missions sociales de la Fondation pour 66 539 K€, soit à hauteur de 92 %.

Ces ressources ont principalement été constituées de :

- Ressources collectées auprès du public pour 11 380 K€ (soit 16%)
- De la contribution des Conseils départementaux au financement des différents établissements de la Fondation sous forme de prix de journées pour 58 970 K€ (soit 81%)
- Des reprises sur provisions et dépréciations pour 1 311 K€ (soit 2%)
- D'autres produits pour 784 K€ (soit 1%)

## 6.3 ANALYSE DES EMPLOIS TOTAUX ISSUS DU CROD

### 6.3.1 MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE

#### FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

La Fondation gère quinze établissements d'enfants et d'adolescents, soit 40 services.

La gestion de ces structures constitue le cœur de ses missions sociales. Les emplois de ces structures ont représenté un total de 64 696 K€ en 2022.

#### SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES MAJEURS (ACTION +)

La Fondation a la volonté, au-delà des actions déjà menées au sein de certains de ses établissements, de soutenir les jeunes majeurs, notamment ceux ayant été accompagnés par l'aide sociale à l'enfance. Le personnel recruté dans ce service a pour missions d'aider les jeunes dans les différentes démarches administratives, dans la recherche d'emploi ou de formation, de logement. Le service soutient également financièrement les jeunes en cas de nécessité. Les dépenses réalisées au soutien et accompagnement de jeunes majeurs représentent 572 K€.

#### PROMOTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Au travers d'une partie de sa revue Grandir, d'internet et d'une communication institutionnelle, la Fondation a engagé en 2022 des dépenses au service de la promotion de la protection de l'enfance à hauteur de 644 K€.

#### AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

Les autres actions les plus significatives du point de vue de leur montant auront été en 2022 :

- Un soutien aux anciennes mères éducatrices afin de leur permettre de conserver un lien avec les enfants dont elles ont assuré l'éducation (110 K€) ;
- L'organisation du Prix Littéraire concernant la littérature pour enfants et les dépenses effectuées par les établissements pour ce prix sont sur fonds propres (58 K€) ;
- La mise en place d'une formation à destination des Educateurs Familiaux non diplômés (61 K€).

### 6.3.2 MISSIONS SOCIALES REALISEES A L'ETRANGER

La Fondation développe depuis des années un programme de soutien et d'accompagnement scolaire à destination d'enfants et de jeunes orphelins de père au Sénégal (133 K€).

La Fondation soutient au Liban des familles victimes de violence conjugales (264 K€) au travers d'une association locale, le Service de l'Enfant au Foyer qui a créé un centre d'accueil dans ce but.

### 6.3.3 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds se sont élevés à 3 293 K€ en 2022 se répartissent de la manière suivante :

	<b>En K€</b>
Frais d'appel des dons et legs	2 821
Frais de traitement des dons et legs	472
<b>TOTAL</b>	<b>3 293</b>

### 6.3.4 FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ETABLISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement d'un montant de 1 424 K€ en 2022 se répartissent de la manière suivante :

	<b>En K€</b>
Part des frais de siège non refacturables aux établissements	1 104
Autres frais de communication	172
Amortissements	39
Valeurs Nettes Comptables éléments d'actifs à céder	0
Divers	109
<b>TOTAL</b>	<b>1 424</b>

## 6.4 ANALYSE DES EMPLOIS ISSUS DU CER

### 6.4.1 MISSIONS SOCIALES

Les principales missions sociales financées par les ressources issues de la générosité du public concernent principalement :

- La partie des dépenses de missions sociales réalisées par les établissements et services sociaux et médico-sociaux non-couvertes par des recettes publiques issues de la tarification (prix de journée et dotation globale) ou par des subventions publiques ;
- La partie des actions de promotion de la protection de l'enfance, de soutien et d'accompagnement de jeunes majeurs, et autres actions en faveur des enfants et adolescents qui ne sont pas financés par ailleurs par des recettes publiques ou d'autres recettes privées qui n'entrent pas dans les recettes issues de la générosité du public ;
- Le programme de soutien scolaire réalisé au Sénégal ainsi que le soutien au Liban des familles de victimes de violence conjugales.

#### 6.4.2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds financés par les ressources issues de la générosité du public concernent principalement les frais d'appel à dons et aux legs, ainsi que les frais de traitement des dons et legs.

Ils se sont élevés à 3 293 K€ en 2022 et se répartissent de la manière suivante :

	<b>En K€</b>
Frais d'appel des dons et legs	2 821
Frais de traitement des dons et legs	472
<b>TOTAL</b>	<b>3 293</b>

#### 6.4.3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ETABLISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement financés par les ressources issues de la générosité du public comprennent principalement les dépenses du siège (coût des fonctions support : RH, comptabilité, finance, informatique, direction générale) non prises en charges par les recettes publiques issues de la tarification.

Ils se sont élevés à 1 385 K€ en 2022 et se répartissent de la manière suivante :

	<b>En K€</b>
Part des frais de siège non refacturables aux établissements	1 104
Autres frais de communication	172
Divers	109
<b>TOTAL</b>	<b>1 385</b>

### 6.5 SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC DU CER

#### 6.5.1 AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEE AUPRES DU PUBLIC DU CER

La générosité de nos donateurs nous permet de :

- Apporter un renfort éducatif lorsque c'est nécessaire et garantir un mode d'accueil à taille humaine (5 ou 6 enfants par maison). C'est par le partage de la vie quotidienne, de ses joies, de ses peines, de ses activités, que nous construisons la stabilité dont ont tant besoin les enfants et jeunes qui nous sont confiés ;
- Mettre en œuvre des projets éducatifs qui permettent aux enfants d'élargir leur horizon, de leur faire découvrir qu'ils sont capables d'avancer et qu'ils valent quelque chose. Nous sommes convaincus que, tout particulièrement pour ces enfants et pour ces jeunes, réussir dans une activité, quelle qu'elle soit, est une des conditions de leur reconstruction ;
- Construire et rénover les Villages : nous avons la conviction que le cadre et les conditions de vie des enfants et des jeunes que nous accueillons sont essentiels pour les aider à se reconstruire.

Ainsi, en 2022, les ressources collectées auprès du public employées aux missions sociales se composent de charges inscrites au compte de résultat (5 796 K€) et de désinvestissements nets concourant directement à la réalisation des missions de la Fondation (-150 K€), soit un total pour 2022 de 5 646 K€.

Les investissements réalisés en 2022 se composent majoritairement de la construction et rénovation de villages, ainsi que de l'ouverture de nouveaux dispositifs non déjà financés par les emprunts souscrits en 2022. Le détail des investissements bruts réalisés en 2022 est présenté en page 12.

#### 6.5.2 RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC NON UTILISEES ET HORS FONDS DEDIES

Compte-tenu des emplois financés en 2022 par l'appel à la générosité du public et des investissements réalisés en 2022 avec les ressources liées à la générosité du public, le solde des ressources liées à la générosité du public hors fonds dédiés s'élève à 5 516 K€ en 2022 contre 4 691 K€ en 2021, soit une augmentation de + 825 K€. Cette variation s'explique par le résultat excédentaire de la générosité du public en 2022 (+ 675 K€) et le résultat des investissements et désinvestissements nets effectués en 2022 dans le cadre de l'ouverture de nouveaux villages (+ 150 K€).

#### 6.6 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'emploi des contributions volontaires en nature collectées en 2022 est détaillé dans l'annexe en page 19.